

Informations de base	
<b>2016/0230(COD)</b>  COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Cadre d'action pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030: prise en compte des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre résultant de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie  Modification Règlement (EU) No 525/2013 <a href="#">2011/0372(COD)</a> Modification Décision No 529/2013/EU <a href="#">2012/0042(COD)</a> Modification <a href="#">2021/0201(COD)</a>	
<b>Subject</b>  3.10.11 Politique forestière 3.10.14.04 Gel et conversion des terres 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Service de recherche du PE	Briefing	
Commission européenne	EUR-Lex	